



## PENSION TRAVAIL pour vos chevaux A l'Attelage METHODES COMPORTEMENTALES

### RENDEZ-VOUS :

Après validation de nos disponibilités auprès du secrétariat, vous réservez la place de votre cheval dans nos plannings de travail.

Pour nous joindre :  
Secrétariat : 02 31 31 67 64  
du lundi au vendredi de 10h à 16h  
[contact@equitcomportementale.com](mailto:contact@equitcomportementale.com)

### POUR QUEL CHEVAL / ANE ?

A partir de l'âge de 2 ans, nous pouvons commencer les séances d'apprentissage vers l'attelage. De 2 à 3 ans = séances de préparation à l'attelage, éducation à pied et aux longues rênes, travail à la voix, entre 10 et 15 séances.

Après 3 ans = mise à la voiture et travail en carrière, puis départ en extérieur.

### TARIFS :

Pension box & paddock en demi-journée = 420€/mois cheval et 320€/âne.

Séance de 30mn (pour les débuts lorsque le cheval n'a pas une grande capacité de concentration) = 15€

Séance 1 heure = 30€, vous pouvez assister aux séances de travail.

### LES CONCEPTS EN EQUITATION COMPORTEMENTALE :

Nous utilisons des méthodes qui permettent de "Gagner la confiance" du cheval.

Les séances de travail sont adaptées de manière à avoir la compréhension et l'adhésion du cheval.

Nous recherchons à faire évoluer la capacité de concentration et d'analyse des chevaux, pour un résultat solide.





## CONTRAT DE PENSION TRAVAIL

### LE CONTRAT :

A son entrée au Domaine, nous signons ensemble un contrat de pension qui prévoit les modalités de son accueil et de son travail.

Vous recevez un devis prévisionnel pour les séances de travail.

Le cheval doit être à jour de vaccinations et avoir les pieds préparés par le maréchal ferrant / pareur.

Pour rédiger le contrat, merci de nous fournir :

- Copie livret signalétique du cheval.

Pour son arrivée, merci de prévoir un vermifuge, (à voir lequel avec le secrétariat).

### MATERIEL A PREVOIR :

Nous avons le matériel nécessaire pour le travail du cheval, cependant, il est préférable d'utiliser votre matériel pour que nous puissions faire tous les réglages nécessaires.

- Tapis et selle,
- Filet et longues rênes,
- Harnais d'attelage,
- Voiture.

Si vous n'avez pas encore le matériel, nous vous conseillerons au mieux pour l'achat.





## FICHE DE RENSEIGNEMENTS PENSION TRAVAIL ATTELAGE

### RENSEIGNEMENTS :

Nom et Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Age : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tel Maison : ..... Mobile : .....  
Adresse mail : ..... Niveau équestre : .....  
Profession : .....

Pour nous joindre :  
Secrétariat : 02 31 31 67 64  
du lundi au vendredi de 10h à 16h  
[contact@equitcomportementale.com](mailto:contact@equitcomportementale.com)

### VOTRE PANIER :

Pension cheval 420€ / âne 320€ = \_\_\_\_\_ €  
Séances de travail 30mn (15€)X \_\_\_\_\_ jours = \_\_\_\_\_ €  
Séances de travail 60mn (30€)X \_\_\_\_\_ jours = \_\_\_\_\_ €  
[Licence Fédérale annuelle](#) 25€ mineur, 36€ majeur = \_\_\_\_\_ €  
Total (acompte 50% à la réservation + solde à l'arrivée du cheval) = \_\_\_\_\_ €

### VOTRE REGLEMENT

Je joins mon règlement de 50% à l'ordre de A.E.C. soit = \_\_\_\_\_ €  
 Par chèque  Par virement  Par CB par tel  En espèces

### DOSSIER A CONSTITUER à envoyer par courrier ou par mail (vous pouvez le scanner)

- Je joins la photocopie du livret de vaccinations à jour du Cheval,

FAIT A..... LE (DATE) ..... SIGNATURE :

« Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente (au dos) »





## AEC FIRFOL CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

● **NOS PRIX COMPRENNENT** : Les cours d'équitation comportementale, les activités équestres, les encadrements en extérieur, les frais de dossier et d'inscription, l'hébergement et les repas.

● **NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS** :

- La licence fédérale de l'année en cours (obligatoire si vous n'avez pas de RC et multirisques activité équestres) : coût 25 € (-18 ans), 36 € (+18 ans). Vous pourrez la commander auprès de nous (chèque à l'ordre de AEC).
- Les frais personnels et privés (facultatifs).
- L'équipement du cavalier (prévoir d'emporter un casque de protection aux normes NF E.N.1384).

● **LE PORT DU CASQUE** : Est obligatoire pour toutes les activités à cheval ou avec les chevaux (soins, travail à pied, etc...).

● **AIDES FINANCIÈRES** : Nos stages sont tous agréés Jeunesse et Sport. Certains Comités d'Entreprise et Administrations participent financièrement à leur prise en charge (Chèques Vacances par exemple) ; (nous fournissons les attestations sur simple demande).

● **INSCRIPTION ET MODALITÉS DE REGLEMENT** : Remplir la fiche d'inscription ci-après d'une manière complète et lisible et nous l'adresser accompagnée de votre règlement d'arrhes de 50 %, les arrhes sont encaissables à réception, le versement du solde doit se faire un mois avant la date du stage.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons :

- un plan pour vous rendre à « l'Académie d'Enseignement Comportemental » à Firfol, les horaires de rendez-vous,
- les modalités pour régler votre solde, un questionnaire médical (pour les mineurs),
- la liste des affaires à apporter, et tous les détails afin de faciliter votre stage, celui de votre enfant.

L'inscription à l'un des stages implique l'acceptation des conditions générales de vente et l'acceptation du paiement du montant total du prix du stage. Toute réservation confirmée entraîne obligatoirement une facture due, du prix total du stage. La réception des arrhes n'implique pas l'acceptation de la réservation. La réservation vous est confirmée dans la mesure des places disponibles.

L'Académie d'Enseignement Comportemental se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. En aucun cas ces annulations ne pourront donner lieu à un versement de dommages et intérêts.

● **ASSURANCE GARANTIE ANNULATION ACCIDENTS INTERRUPTION DE STAGE** : Vous pouvez souscrire une assurance annulation pour un montant de 18 €. Sans cette assurance, aucun remboursement de stage, ne sera effectué, ni reporté, et ceci quelque en soit la cause.

A la confirmation de votre inscription, nous vous adressons une facture du solde et le montant total du stage est dû.

Si vous avez pris la garantie Annulation : Remboursement de la totalité des montants versés (hors frais de dossier de 30 euros) couvert par l'assurance annulation. L'annulation d'un stage dans le cadre de l'assurance est possible dans les seuls cas de : maladie grave sur certificat médical, accident sur justificatif, décès d'un proche ascendant ou descendant (sur justificatif), à l'exclusion de toute autres raisons. Vous devez fournir les éléments au dossier, le remboursement intervient dès que l'Assurance a versée les fonds à AEC.

● **BAGAGES** : Les bagages et affaires personnelles demeurent en permanence sous la propre responsabilité des stagiaires. L'Académie d'Enseignement Comportemental décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte.

● **RESPONSABILITÉ CIVILE** : L'Académie d'Enseignement Comportemental est couverte par une assurance responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des stages par suite de carence ou de défaillance de leurs services. Néanmoins, l'Académie d'Enseignement Comportemental ne peut être tenue responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur personnelle du stagiaire. Lors de l'acquisition de [votre licence fédérale](#), vous avez été ou serez informé(s) du contrat d'assurance inclus. Vous avez la possibilité de souscrire, en plus, [des garanties complémentaires en individuelle accident](#) conformément à l'article 38 de la loi 84-610 du 16/07/84, modifiée le 13/07/92 (Contactez le Cabinet PEZANT 02.31.06.11.60).

● **INFORMATIQUE et PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES** : Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations informatiques vous concernant. Les données personnelles sont conservées selon un cahier des charges, fourni sur simple demande au secrétariat.

● **VACCINATIONS CHEVAL OBLIGATOIRES** : Vous devrez nous fournir la photocopie de la page de garde et la copie des feuillets de vaccinations de votre cheval, si vous faites le stage avec votre compagnon (de même si votre ado fait le stage).

● **ASSURANCES** : L'Académie d'Enseignement Comportemental a souscrit un contrat en responsabilité civile auprès de la compagnie : GAN Assurances sous le N° de police A 11530 18148 56 45, 6 Rue Moulin a Tan, 14100 LISIEUX tel : 02 31 62 20 08.

Le bénéficiaire est averti que le montant maximum de garantie pour son équidé est de 8 000 (huit mille) euros.

● **DIFFÉRENDS** : Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Lisieux ou de Caen sera seul compétent pour régler le litige.

[Les animaux personnels, chiens, chats, etc... ne sont pas admis au Domaine.](#)





## ARRIVEE EN VOITURE ADRESSE COMPLETE :

Académie d'Enseignement Comportemental  
Domaine Les Chevaux de Firfol  
627 Chemin du Rondel 14 100 FIRFOL

A partir de la D613 (ancienne N13),  
Vous trouverez un grand rond-point, le rond-point de Firfol, Prendre la direction de Firfol / OUILLY-DU-HOULEY D137,  
Vous faites environ 800m, vous entrez dans le village de Firfol,  
Au stop (l'Ecole du village est sur votre droite), prenez à gauche en suivant le panneau « Centre équestre – Restaurant »  
Faites 100m,  
Tournez à gauche en suivant le panneau d'indication « Centre équestre – Restaurant »

Vous êtes dans le « Chemin du Rondel »,  
Après une grande allée d'arbre, vous serpez entre les maisons sur 627m, toujours tout droit,  
Traversez le petit croisement, toujours tout droit, 20m plus loin, vous avez l'Entrée du Domaine avec un grand panneau « Académie d'Enseignement Comportemental », vous êtes arrivé au 627 !





## CHECK LIST MATERIEL CHEVAL

### CHECK LIST :

Carnet de vaccination à jour,  
Selle & plusieurs tapis,  
Protections de travail, si besoin,  
Filet et embouchure,  
Licol et longe,  
Matériel de pansage et couverture si besoin, bonnet anti-mouches,....  
Harnais d'attelage,  
Voiture,  
Une paire de vieux fers (ou des fers de rechange) en cas de perte d'un fer.

### GARER SON CAMION / VAN :

Il est possible de laisser votre van ou camion sur le parking pendant la durée de votre stage, il peut éventuellement vous servir de sellerie.

### GRANULES ? LES VOTRES !

Si vos chevaux sont nourris à l'orge et à l'avoine aplatie, vous n'avez pas besoin d'amener la nourriture de votre cheval car nous avons ce qu'il faut.

Cependant si votre cheval est nourri habituellement avec une alimentation particulière, il n'est pas conseillé de changer son régime alimentaire (risque de colique), veillez à emmener la nourriture habituelle pour que nous puissions faire la transition.

### FOIN ? LE NOTRE !

Vous pourrez donner une ration de foin à votre cheval chaque jour. Cependant, nous n'avons pas de foin à toutes les périodes de l'année.

